

Réponse au problème précédent

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **20 (1882)**

Heft 29

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'épiciér. — Avec cela, que ça doit vous gêner ; vous n'êtes pas une jeune fille pour rougir quand on vous regarde. Je passe devant votre boutique. Je fais une réflexion tout à fait générale : ce n'est pas une raison pour me frapper.

Le prévenu. — Mais si, vous m'insultiez.

L'épiciér. — Alors, ne vendez pas du cochon. Tenez, une supposition : Supposez qu'à l'audien...

Mais le tribunal est suffisamment édifié. Il retire la parole au plaignant et condamne chacune des parties à 25 fr. d'amende.

En se retirant, on entend l'épiciér murmurer : « Si on ne peut plus dire : Ça sent le cochon ici, où donc est la liberté de la presse ? »

Des ouvriers sont actuellement occupés à placer les nombreux fils téléphoniques qui doivent mettre en communication les divers quartiers de la ville de Lausanne avec le bureau central situé à l'Hôtel des Postes. Ces ouvriers, perchés sur les toits, à de grandes distances les uns des autres, sont obligés de correspondre entre eux par des signaux donnés au moyen de cornets semblables à ceux dont se servent les sapeurs-pompiers dans leurs manœuvres. Depuis deux ou trois jours et à chaque instant, ces cornets font entendre leurs sons aigus. Une dame, dont les oreilles en sont agacées, nous disait hier : « Ah ! ce sera quelque chose de joli, vos téléphones, s'il faut entendre cette musique toute la journée. »

L'anniversaire du 14 juillet a été fêté par la colonie française de Lausanne d'une manière digne et intéressante en tous points. Dans l'après-midi, jeux, récréations diverses dans le jardin du Casino-Théâtre, et distributions de prix aux écoliers diligents. Le soir, banquet charmant, vraie agape de famille où sont venues s'asseoir plusieurs dames qui y ont apporté une aimable et sereine gaieté.

Le président du Conseil d'Etat y assistait, ainsi que plusieurs autres invités, qui tous ont remporté de cette soirée la plus agréable impression. De jour en jour on sent resserrer davantage les liens de franche amitié qui nous unissent aux membres de la colonie française : c'est là un état de choses bien naturel et dont les uns et les autres doivent se réjouir.

Discipline militaire actuelle : Un jeune dragon, à la manœuvre, est tout à coup emporté par son cheval et désarçonné. Son brigadier a demandé et obtenu 15 jours de salle de police contre le pauvre dragon, pour être sorti des rangs et descendu de cheval.

Un monsieur, qui a une course très pressée à faire, attend l'omnibus, qui est en retard. Tout à coup, il se frappe le front et s'écrie :

— Que je suis bête ! Je vais marcher en avant jusqu'à ce que l'omnibus me rattrape, ça sera toujours du temps de gagné !

Belle-maman, un peu souffrante, a fait venir le médecin.

Après avoir tâté le pouls :

— Ouvrez la bouche, lui dit le docteur ; oh ! la mauvaise langue !

Le gendre, bas au médecin :

— Ça ne prouverait pas qu'elle fût malade.

Hier, à l'arrivée du train, qui avait deux heures de retard, une jeune femme qui attendait son mari, se jette dans ses bras.

— Oh ! comme j'ai eu peur ! dit-elle ; qu'est-il donc arrivé ?

— Presque rien ; à la gare de Poissy, nous avons transpercé un wagon de bestiaux ; mais, heureusement, les animaux seuls ont souffert.

Alors la jeune épouse ajouta naïvement et avec amour :

— Et tu n'es pas blessé ?

Réponse au problème précédent. — Il faudra 7 heures 47 minutes pour que le bassin soit rempli. — Ont donné la solution : MM. Guilloud, Avenches ; F. Gauty, Lutry ; Chuard, Genève ; Borgeaud, Bournens ; E. Bastian, Forel ; Girardet, Genève ; Rosat, La Rippe ; Alf. Lugrin, Sentier ; J. Mathey, Echallens ; Thuillard, Crissier.

Problème.

CUPIDON VOLÉ PAR LES MUSES.

Un jour *Cupidon*, à sa mère,
Pressé d'une douleur amère,
Vint se plaindre, tout désolé,
Que les Muses l'avaient volé !
— Volé ! mon fils, quelle apparence !
— Oui, volé, même en ma présence ;
Deux paniers de pommes tout pleins
Sont presque vidés par leurs mains.
C'est *Clio*, dit-il à sa mère,
Qui de ce larcin téméraire
A donné l'exemple fatal
En prenant le quart du total.
Euterpe, un peu plus modérée,
De deux fois six s'est contentée,
Et *Thalie* a pris pour sa part
Justement la moitié du quart.
La sérieuse *Melpomène*
En a pris cinq par centaine,
Mais un huitième est aussitôt
Passé par les mains d'*Erato*.
J'en ai perdu bien plus encore,
Car la méchante *Terpsichore*,
Trouvant beau ce vilain métier,
A pris du tout un quart entier.
Polymnie est moins effrontée,
De trois elle s'est contentée ;
Mais *Uranie*, au même instant,
Hélas ! m'en prit cinq fois autant.
Calliope, à son tour est venue,
Sur le reste a jeté la vue,
Et, sans délibérer longtemps,
Pour sa part en a pris deux cents !
Faites le total de ces sommes.
Que me reste-t-il de mes pommes ?
Hélas ! un coup-d'œil m'en convainc
Je n'en ai plus que deux fois cinq !
Ainsi parla l'enfant célèbre.
Vous donc qui connaissez l'algèbre,
Calculez par un triple effort
Combien il en avait d'abord.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLLOUD & C^{ie}